

TECHNICIEN(NE) MEDIATEUR(TRICE) MILIEUX AQUATIQUES

Le syndicat mixte du bassin de la Seudre recrute un(e) technicien(ne) médiateur(trice) milieux aquatiques

Contexte de la mission :

La Seudre est un fleuve côtier de Charente-Maritime d'environ 71 km de long se jetant dans la baie de Marennes-Oléron. Son bassin versant de 750 km² comprend deux principaux secteurs : le bassin amont dit continental, majoritairement agricole (grandes cultures, vignes, boisements), et le bassin aval, dit estuarien caractérisé par la conchyliculture et des activités de loisirs liées au tourisme ainsi qu'à la pêche.

Sur l'ensemble de son bassin, la Seudre est fortement anthropisée. En effet, au fil des siècles, les écoulements et les milieux humides ont connu de nombreuses modifications. Parmi les plus importantes de la partie continentale, il convient de citer :

- les multiples biefs aménagés pour alimenter les moulins à eau jalonnant le tracé du fleuve ce tracé ancien est aujourd'hui appelé « vieille Seudre » ;
- le canal de la Seudre, issu d'une campagne d'assainissement de la vallée réalisée entre 1830 et 1850 ce canal est aujourd'hui appelé la Seudre.

Sur la section estuarienne, le fleuve traverse un marais salé d'environ 9 600 ha, souvent considéré comme la plus grande zone humide salée de la façade atlantique européenne. Au cours des treize derniers siècles, cet espace a connu une succession d'aménagements hydrauliques. Tout d'abord structuré pour la production de sel, il a ensuite été remanié pour la conchyliculture.

Ces multiples interventions humaines confèrent, principalement au bassin continental, un fonctionnement altérant largement les fonctionnalités des milieux aquatiques ainsi que les services écosystémiques associés à l'état naturel de ces milieux. Dès lors, le principal enjeu concernant les milieux aquatiques est la restauration des fonctionnalités des hydrosystèmes : zone humide alluviale continentale, hydromorphologie, continuité écologique, ripisylves, etc.

Historiquement, l'organisation de la maîtrise d'ouvrage opérationnelle sur la Seudre a conduit à ne disposer d'une structure opérationnelle que sur la partie continentale du bassin (en amont de Saujon). Ainsi, l'ex syndicat mixte du bassin de la Seudre et de ses affluents (SMBSA) a porté entre 2011 et 2013 un état des lieux ainsi qu'un diagnostic hydromorphologique. Ces travaux ont permis, d'une part de construire une méthode de diagnostic et d'autre part, d'avoir une connaissance très fine de l'ensemble des cours d'eau. Cette connaissance constitue le socle à partir duquel le plan pluriannuel de gestion (PPG) a été élaboré.

A partir de 2020, la fusion du syndicat mixte d'accompagnement du SAGE Seudre (SMASS) et du SMBSA, a conduit à la création du syndicat mixte du bassin de la Seudre (SMBS), désormais structure GEMAienne du bassin. Ce dernier porte également le SAGE, ainsi que le PAPI.

Suite à cette fusion, l'élaboration du PPG a été étendue à la partie estuarienne du bassin. Aujourd'hui, le PPG est finalisé et sa mise en œuvre débutera prochainement.

Afin d'assurer l'opérationnalité du Syndicat en termes de portage d'actions en lien avec la gestion des milieux aquatiques et notamment la mise en œuvre du PPG, un Pôle de Gestion des milieux aquatiques (GEMA) a été créé au début de l'année 2024. Celui-ci est composé d'un responsable, de deux techniciens(nes) milieux aquatiques, ainsi que d'une régie de travaux.

Descriptif de la mission :

Sous l'autorité du responsable du Pôle GEMA (Gestion des milieux aquatiques) et en étroite coopération avec la technicienne médiatrice milieux aquatiques, l'agent sera principalement chargé de mettre en œuvre le PPG.

Les activités principales associées à ce poste seront :

• Animer et mettre en œuvre les actions du PPG :

- Mettre en œuvre la programmation annuelle des actions du PPG;
- Animer les réunions de concertation avec les différents acteurs ;
- En collaboration avec le(la) chef(fe) de régie, planifier, préparer et suivre les interventions de la régie de travaux;
- En collaboration avec l'assistante administrative, rechercher des financements, assurer la constitution et le suivi technique des dossiers de demandes d'aides;
- Suivre et évaluer les opérations réalisées ;
- Participer à la mise en œuvre du programme de restauration de la continuité écologique sur la Seudre classée en liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, inclus dans le PPG;
- Actualiser l'état des lieux et le diagnostic du territoire.

Réaliser le suivi continu de l'état des cours d'eau et des milieux aquatiques :

- Suivre quotidiennement les paramètres hydrologiques du bassin (débits, piézométrie, pluviométrie), tenir à jour et diffuser hebdomadairement un fichier de synthèse;
- Suivre mensuellement les écoulements superficiels, traiter, analyser et diffuser les données ;
- Assurer les autres suivis métrologiques du bassin (sondes, échelles limnimétriques, etc.), traiter, analyser et diffuser les données;
- Réaliser, contribuer à, et suivre des inventaires habitats/faune/flore sur le bassin ;
- Suivre et gérer les espèces exotiques envahissantes.

• Suivre et gérer les ouvrages hydrauliques appartenant au SMBS :

- Transmettre les consignes de gestion aux référents (ASA des marais de la Haute Seudre, manipulateurs désignés par le SMBS sur le secteur amont);
- Veiller au respect des consignes et des réglementations en vigueur (arrêté manœuvre de vannes).

• Assister les porteurs de projet et les acteurs du territoire rencontrant des problèmes liés à un désordre hydraulique (cellule d'assistance technique) :

- Assurer une médiation entre les différents usagers de la ressource en eau ;
- Effectuer des constats de terrain, et renseigner la fiche de liaison pour chaque cas ;
- Apporter un conseil technique et réglementaire aux acteurs du territoire et aux porteurs de projets ;
- Suivre les projets et actions mis en œuvre et réaliser le bilan annuel de la cellule.

• Communication et sensibilisation (élus, riverains, scolaires, etc.) :

- Maintenir et développer les partenariats avec les établissements scolaires du territoire ;
- Promouvoir les actions de communication et de sensibilisation du territoire ;
- Valoriser l'action du SMBS auprès de publics spécialisés (élus, techniciens, services techniques des communes);
- Participer à des évènements de sensibilisation du grand public ;
- Contribuer à la newsletter du SMBS ;
- Suivre les démarches et participer aux réunions organisées par les partenaires du SMBS.

Participer à la vie du SMBS :

- Traiter les courriers, courriels, appels téléphoniques ;
- Archiver régulièrement ses dossiers ;
- Participer aux comités syndicaux, commissions territoriales, groupes de travail, réunions organisées par le SMBS;

- Préparer/participer aux réunions d'équipe ;
- Maintenir/développer de nouvelles compétences par une formation régulière ;
- Contribuer à la rédaction du prévisionnel et du bilan d'activités annuel.

Formation:

Niveau BAC+2 à BAC+3 spécialisé en gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques. Une expérience professionnelle avérée sur un poste similaire serait un plus.

Connaissances et savoir-faire :

- Maîtrise du fonctionnement des cours d'eau (notamment les aspects hydromorphologiques), des zones humides et des milieux associés (ripisylves);
- Niveau de connaissance élémentaire en matière de faune et de flore des milieux aquatiques;
- Connaissance des problématiques et enjeux liés à la gestion de l'eau ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures administratives associées;
- Maîtrise de l'animation de réunions et des dispositifs de concertation;
- Usage de l'outil SIG (ArcGis, QGIS);
- Aptitudes d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelle et organisationnelle ;
- Aisance relationnelle et pédagogique ;
- Permis B obligatoire.

Lieu d'affectation: Royan (17 200)

Volume horaire: Plein-temps, base 35h

Rémunération et avantages :

- Rémunération : selon l'indice associé au cadre d'emploi du recrutement + IFSE ;
- Avantages: tickets restaurant, CNAS.

Poste à pourvoir : 21 Juin 2024

Contacts:

Directeur: Jean-Philippe DAVID - 05 46 22 19 73 – sage@fleuve-seudre.fr

Responsable Pôle GEMA: Laurent POUZIN - 05 46 39 64 78 - laurent.pouzin@fleuve-seudre.fr

Pour postuler: CV et lettre manuscrite à l'attention de Monsieur le président du SMBS, à adresser avant le 20/06/2024 à l'adresse suivante: Syndicat mixte du bassin de la Seudre, 17 rue de l'électricité, 17 200 ROYAN ou par mail: sage@fleuve-seudre.fr